

Distribution limitée

WHC-97/CONF.204/6  
Paris, le 25 avril 1997  
Original: anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION  
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt et unième session  
Siège de l'UNESCO, Paris, Salle X (Fontenoy)

23 - 28 juin 1997

Point 8 de l'ordre du jour provisoire : Examen du rapport du Comité sur ses activités de 1996-1997 à soumettre à la vingt-neuvième session de la Conférence générale de l'UNESCO

#### RESUME

Conformément à l'Article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, le Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel doit présenter « un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

En conséquence, le Secrétariat a préparé le rapport en question et le soumet dans ce document au Bureau pour étude et approbation.

Il sera ensuite présenté à l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial et à la vingt-neuvième session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Point xxx de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL  
DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL  
SUR SES ACTIVITES (1996-1997)**

**RESUME**

Le Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a été créé en vertu de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session, le 16 novembre 1972.

Le présent rapport est soumis à la Conférence générale par le Comité susmentionné, conformément à l'article 29.3 de ladite convention qui stipule que « le Comité présente un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ».

## I. COMPOSITION ET FONCTIONS DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

1. Le nombre des Etats ayant déposé un instrument de ratification, d'acceptation ou d'adhésion à la Convention du patrimoine mondial était de 143 au début de la dixième Assemblée générale, réunie au cours de la vingt-huitième session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 1995). A la date du 18 mars 1997, le nombre des Etats parties était passé à 148. La liste de ces Etats est disponible sur demande.

2. Lors de sa dixième session, l'Assemblée générale a procédé à l'élection de **sept** membres du Comité en remplacement de ceux dont le mandat venait à expiration. Le Comité du patrimoine mondial est composé actuellement comme suit:

Allemagne\*, Australie\*\*\*, Bénin\*\*\*, Brésil\*\*,  
 Canada\*\*\*, Chine\*, Chypre\*, Cuba\*\*\*, Egypte\*,  
 Equateur\*\*\*, Espagne\*, Etats-Unis d'Amérique\*\*, France\*\*,  
 Italie\*\*, Japon\*\*, Liban\*\*, Malte\*\*\*, Maroc\*\*\*, Mexique\*,  
 Niger\*\*, Philippines\*.

3. Depuis le précédent rapport, soumis à la Conférence générale lors de sa vingt-huitième session (doc. 28C/98), le Comité s'est réuni à deux reprises: la première fois, à l'invitation des autorités allemandes, du 4 au 9 décembre 1995, à Berlin (Allemagne), et la deuxième fois, à l'invitation des autorités mexicaines, à Mérida (Mexique), du 2 au 7 décembre 1996.

4. Le Bureau du Comité s'est réuni deux fois en 1996. En 1997, la première réunion s'est tenue en juin et le seconde aura lieu en novembre. La composition du Bureau est indiquée ci-après:

### De décembre 1995 à décembre 1996:

Président: S.Exc.Dr.Horst Winkelmann (Allemagne)  
 Vice-Présidents: Australie, Italie, Japon, Liban et  
 Mexique  
 Rapporteur: S. Exc. M. Lambert Messan (Niger)

### Depuis décembre 1996:

Président: Mme Teresa Franco (Mexique)  
 Vice-Présidents: Allemagne, Australie, Italie, Japon  
 et Maroc  
 Rapporteur: S. Exc. M. Lambert Messan (Niger)

---

\* Etat dont le mandat s'achèvera à la fin de la vingt-neuvième session de la Conférence générale

\*\* Etat dont le mandat s'achèvera à la fin de la trentième session de la Conférence générale

\*\*\* Etat dont le mandat s'achèvera à la fin de la trente-et-unième session de la Conférence générale

5. Le Comité du patrimoine mondial, ci-après dénommé "le Comité", a quatre fonctions essentielles:

(i) identifier, sur la base des propositions d'inscription soumises par les Etats parties, les biens culturels et naturels de valeur universelle exceptionnelle qui seront protégés au titre de la Convention, et inscrire ces biens sur la "Liste du patrimoine mondial";

(ii) veiller, en liaison avec les Etats parties, à l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial;

(iii) décider quels biens parmi ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont à inclure sur la "Liste du patrimoine mondial en péril";

(iv) déterminer les moyens et les conditions les plus appropriés d'utilisation des ressources du Fonds du patrimoine mondial pour aider, dans toute la mesure du possible, les Etats parties à sauvegarder leurs biens de valeur universelle exceptionnelle.

Le secrétariat du Comité du patrimoine mondial est nommé par le Directeur général de l'UNESCO.

## II. LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

6. Sur la base des propositions d'inscription soumises par les Etats parties conformément à l'article 11 de la Convention, le Comité du patrimoine mondial a, depuis son dernier rapport à la Conférence générale, décidé d'ajouter à la Liste du patrimoine mondial **66** nouvelles inscriptions. Il convient de noter que certains de ces biens consistent en plusieurs monuments ou sites. A la date du 1er janvier 1997, le nombre total d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial s'élevait à **506**, réparties comme suit: **380** biens ou sites culturels, **107** sites naturels et **19** mixtes, dont la liste est disponibles sur demande.

7. Lors de l'établissement de la Liste du patrimoine mondial, le souci du Comité a été de s'assurer que la Liste était aussi représentative que possible de tous les biens culturels et naturels dont la valeur universelle exceptionnelle répond aux termes de la Convention et aux critères d'évaluation des biens culturels et naturels adoptés par le Comité; ces critères figurent dans le document: " Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial " (doc. WHC/97/2 , février 1997). Le Comité a évalué chaque proposition d'inscription en fonction de ces critères, en tenant compte des commentaires du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) ou de l'Alliance mondiale pour la nature (UICN), dont les représentants, avec ceux du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels

(ICCRUM), participent aux sessions du Comité avec voix consultative.

8. Compte tenu de l'augmentation du nombre de propositions d'inscription faites par les Etats parties, il est plus souhaitable que jamais que soient dressées des **listes indicatives** des biens susceptibles d'être proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, comme le stipule l'article 11 de la Convention. Pour l'ICOMOS qui, à la demande du Comité, doit examiner toutes les propositions d'inscription de biens culturels à la lumière d'études comparatives, il est nécessaire de disposer des listes indicatives dressées par les Etats parties concernés, afin d'évaluer les nouvelles propositions d'inscription des sites culturels. Pour l'UICN, qui a publié en 1982 un inventaire des plus importantes zones naturelles du monde, ces listes indicatives servent à améliorer et à mettre à jour l'inventaire mondial. Désormais, les listes indicatives de biens culturels et naturels seront portées régulièrement à l'attention des membres du Bureau et du Comité. Au 1er décembre 1996, 72 Etats avaient soumis une liste indicative de biens culturels.

### III. STRATEGIE GLOBALE

9. La Stratégie globale pour améliorer la représentativité de la Liste du patrimoine mondial a été adoptée par le Comité du patrimoine mondial en décembre 1994. En 1996, une réunion sous-régionale a été organisée pour l'Afrique, particulièrement sous-représentée sur la Liste (Addis-Abeba, Ethiopie, 1996). Cette réunion et celle qui l'avait précédée à Harare (Zimbabwe) en octobre 1995 ont regroupé des experts de 21 Etats parties ou non encore parties à la Convention. Parmi ces derniers, six Etats ont annoncé leur intention d'entamer le processus de ratification. Deux publications scientifiques bilingues de haut niveau, largement diffusées en Afrique, ont été réalisées après ces réunions.

10. La troisième réunion sous-régionale est consacrée en 1997 à la région du Pacifique, qui comprend à l'heure actuelle très peu d'Etats parties à la Convention. Une publication scientifique sera produite et diffusée.

11. Avec le décalage inévitable entre la mise en oeuvre de cette Stratégie et ses premiers résultats, on a pu cependant enregistrer une douzaine de listes indicatives nouvelles et une douzaine de propositions d'inscription de nouvelles catégories de biens : biens africains, patrimoine technique, paysages culturels, établissements humains traditionnels... Toutefois, la proportion des propositions d'inscription de biens situés en Europe reste encore élevée. Comme suite à la demande du Comité du patrimoine mondial, une Stratégie globale pour la partie naturelle a été engagée en 1996. Les résultats de la réunion d'experts sur l'"Evaluation des principes généraux et des critères pour les propositions d'inscription de sites naturels du patrimoine mondial" (Parc national de la Vanoise, Mars 1996) ont été diffusés à tous les Etats parties

à la Convention. Une deuxième réunion pour la mise en oeuvre de cette Stratégie globale (naturelle) a été consacrée aux sites géologiques et fossilifères (Beijing, août 1996). Par ailleurs, des actions ont été entreprises pour les paysages culturels européens, telles l'organisation d'une réunion d'experts à Vienne (Autriche) en avril 1996 et la mise en place d'une coopération avec le Conseil de l'Europe pour préparer la complémentarité entre la Convention européenne sur les paysages et la Convention du patrimoine mondial.

12. Deux réunions sur les paysages culturels sont prévues en Amérique du Sud et en Afrique en 1997/1998 et une sur le patrimoine culturel de la région Caraïbe en avril 1998.

13. L'ensemble de ces réunions ont été et continueront d'être réalisées en étroite coopération avec l'ICOMOS. L'UICN a été associée à partir de 1997 pour renforcer l'étude des interpénétrations des patrimoines naturel et culturel dans la plupart des sociétés dites "traditionnelles".

14. An international expert meeting on the "Evaluation of General Principles and Criteria for Nominations of Natural World Heritage Sites " was hosted by France, at the Parc National de la Vanoise, during 22 - 24 March, 1996. Furthermore a special session on " World Heritage " was convened during the International Geological Congress, during 5 - 9 August, 1996, in Beijing, China, to review geological sites inscribed on the List and identify potential new sites for the future.

#### **IV. STATE OF CONSERVATION OF PROPERTIES INSCRIBED ON THE WORLD HERITAGE LIST**

15. The World Heritage Committee, in reviewing the implementation of the World Heritage Convention on the occasion of its twentieth anniversary in 1992, recognized monitoring and reporting on the state of conservation of properties inscribed on the World Heritage List as an essential function. Making a distinction between systematic and reactive monitoring, the Committee allocated amounts of US\$ 200,000 in 1996 and US\$ 245,000 in 1997 for support to States Parties for systematic monitoring and reporting activities, and amounts of US\$ 60,000 (1996) and US\$ 80,000 (1997) for reactive monitoring.

##### **Systematic monitoring and reporting**

16. The Committee adopted in December 1994 procedures for systematic monitoring and reporting and invited States Parties to submit to the World Heritage Committee, every five years, a scientific report on the state of conservation of the World Heritage properties on their territories.

17. However, the Tenth General Assembly of States Parties to the World Heritage Convention, held in 1995, did not reach a conclusion and decided *'to continue the debate on the systematic monitoring and reporting on the state of*

*conservation of World Heritage properties at the Eleventh General Assembly of States Parties that will be held in 1997.'*

18. As requested by the Tenth General Assembly of States Parties, the Committee prepared a report and a draft resolution on monitoring and reporting for examination by the Eleventh General Assembly, which are based on the following principles:

- i) monitoring the state of conservation of World Heritage properties is the responsibility of the State Party concerned and is part of the site management;
- ii) the commitment of the States Parties to provide regular reports on the state of conservation of World Heritage properties is consistent with the principles of the World Heritage Convention and should be part of a continuous process of collaboration between the States Parties and the World Heritage Committee;
- iii) regular reports may be submitted in accordance with Article 29 of the Convention. The General Conference of UNESCO should be asked to activate Article 29 of the Convention and to entrust the World Heritage Committee with the responsibility to respond to these reports;
- iv) the World Heritage Committee should define the form, nature and extent of the regular reporting in respect of the principles of State sovereignty.

19. Following the decision making of the Eleventh General Assembly, the World Heritage Committee will submit a Draft Resolution to the General Conference regarding the application of Article 29 of the World Heritage Convention. A first draft of such a resolution is attached as Annex I of this report.

### **Reactive monitoring**

20. In 1996-1997, reports on the state of conservation of all properties inscribed on the List of World Heritage in Danger were submitted to the Committee and its Bureau. No property inscribed on this List was removed. The Committee inscribed four additional natural properties on the List of World Heritage in Danger: Simen National Park (Ethiopia), Rio Platano Biosphere Reserve (Honduras), Ichkeul National Park (Tunisia) and Garamba National Park (Zaire).

21. Twenty-one properties are at present inscribed on the List of World Heritage in Danger (see Annex II) and special attention, as well as financial considerations, are accorded to them by the Committee.

22. Furthermore, each year, the Committee and its Bureau examined approximately fifty reports on the state of

conservation of World Heritage properties and made specific recommendations to the States Parties for corrective or preventive measures.

23. The 1996-97 biennium saw States Parties to the Convention become increasingly active in undertaking systematic monitoring of World Heritage Sites and elaborating state of conservation reports. In the case of natural heritage sites, regional and sub-regional meetings were convened for synthesising state of conservation reports on individual sites in: Queensland, Australia for Southeast Asia and the Pacific (April, 1996); New Delhi, India for South Asia (January, 1997); Morocco for the Arab Region (May, 1997); and Santa Marta, Columbia for the Latin American Region (May, 1997). In Africa similar meetings were held at the country level in Uganda (February, 1996) and Guinea (May, 1996), and at the sub-regional level for Central and West Africa, in Cote d'Ivoire (June, 1996), and for Francophone Africa, in Niger (October, 1996).

## V. LE FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

### (i) Contributions

24. Au 31 mars 1997, les contributions reçues des Etats parties pour la période **1996-1997** s'élevaient à dollars des Etats-Unis, dont dollars correspondaient à des contributions obligatoires et dollars à des contributions volontaires. Les contributions obligatoires encore exigibles pour 1996-1997 s'élèvent à dollars et , si l'on tient compte du montant des contributions restant dues pour les années 1996-1997 et les années précédentes. Au 31 mars 1997, il y avait en banque dollars. Il est rappelé que le paragraphe 4 de l'article 16 de la Convention du patrimoine mondial stipule que les contributions volontaires doivent être versées sur une base régulière, au moins **tous les deux ans**, et ne devraient pas être inférieures aux contributions que les Etats parties auraient dû verser s'ils avaient été liés par les dispositions du paragraphe 1 de l'article 15.

25. A sa dix-neuvième session en décembre 1995, le Comité a approuvé un budget de 3.000.000 dollars des Etats-Unis pour

1996 et à sa vingtième session, en décembre 1996, un budget de 3.500.000 dollars pour 1997.

**(ii) Assistance aux Etats parties**

26. Grâce au Fonds du patrimoine mondial, pour la période allant du 1er janvier 1996 au 1er mai 1997, plusieurs types d'assistance internationale ont été fournis aux Etats parties.

- (a) **Assistance préparatoire** : le Comité du patrimoine mondial, à ses dix-neuvième et vingtième sessions, a alloué respectivement au titre de l'assistance préparatoire **175.000 dollars des Etats-Unis** pour 1996 et **300.000 dollars des Etats-Unis** pour 1997. Une assistance pour la préparation des listes indicatives de biens culturels et/ou naturels susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et de demandes de coopération technique a été fournie aux Etats parties suivants :

**1996-1997**

*Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Dominique, Equateur, Ethiopie, Guyane, Indonésie, Jamaïque, Lettonie, Malte, Maroc, Mongolie, Nigeria, Pakistan, Sénégal, Tanzanie, Uruguay, Zimbabwe.*

- (b) **Assistance d'urgence** : grâce à un fonds d'urgence de cinq cent mille dollars, créé à partir des réserves du Fonds du patrimoine mondial, plusieurs interventions rapides ont permis de contribuer à faire face à des cas d'urgence, aussi bien pour le patrimoine culturel que pour le patrimoine naturel.

27. Une assistance pour des travaux relatifs à des biens culturels et naturels inscrits ou susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et qui ont subi ou risquent de subir des dommages graves dus à des phénomènes soudains et inattendus, a été fournie pour la

période du 1er janvier 1996 au 1er mai pour les sites suivants :

	<u>\$</u>
- Consolidation du Teatro Sucre de Quito (Equateur)	65,000
- Consolidation des structures de la Casa de Guaimaro, Vallée des Los Ingenios (Trinidad)	46,000
- Assistance d'urgence pour le site archéologique de Joya de Cerén (El Salvador)	20,000
- Dommages causés par le feu à l'Eglise de la Compagnie de Jésus (Equateur)	40,000
<b>total</b>	<b>171,000</b>

(c) **Formation** : le Comité du patrimoine mondial, à ses dix-neuvième et vingtième sessions, a alloué respectivement pour 1996, **550.000 dollars** des Etats-Unis et pour 1997, **745.000 dollars** des Etats-Unis pour les activités de formation. Le Comité a continué de privilégier la formation de groupe plutôt que l'attribution de bourses individuelles.

28. Pour 1996, des contribution financières ont été accordées pour les activités suivantes :

<u>Biens culturels</u>	<u>\$</u>
- Cours post-universitaire interrégional sur la conservation des monuments et la réhabilitation des villes historiques - CECRE - Salvador de Bahia (Brésil)	65,000
- Amérique centrale : séminaire de formation pour les gestionnaires de sites archéologiques (Honduras)	35,000
- Cours régional de formation à la conservation et à la protection des monuments et sites culturels, destinés à des architectes du Maghreb (Tunisie)	36,000
- Cours régional de formation de troisième cycle sur la conservation urbaine et territoriale intégrée - CUTI/BR (Brésil)	40,000
- Projet pilote de conservation de l'Ile James (Gambie)	10,000
- Séminaire sur la conservation de biens immeubles en Afrique subsaharienne (ICCROM)	30,000
- Cours de formation pour une approche intégrée de	40,000

la conservation urbaine (ICCRUM)	
- Séminaires de formation - programme directeur pour la conservation du patrimoine (Argentine)	20,000
- Cours régional de formation sur les habitats des zones humides critiques : Parc national de Keoladeo (Inde)	30,000
- Projet international d'étude et de conservation du Tumilat (Egypte)	20,000
- Cours régional sur l'établissement de capacités financières et institutionnelles dans la rénovation urbaine des villes historiques (Cuba)	30,000
- Cours régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les principes scientifiques de la conservation (ICCRUM)	30,000
- Atelier régional de formation à Tbilissi et Signagi sur l'importance de l'architecture vernaculaire et le problème de conservation (Géorgie)	27,500
- Atelier de formation pour les fonctionnaires chargés de l'aménagement urbain des villes historiques de Chine (Chine)	25,000
- Iles James & Albreda, Juffure, San Domingo, Cercle de pierres préhistoriques (Gambie)	10,000
- Formation des architectes algériens pour la Casbah d'Alger (Algérie)	8,700
- Documentation et enregistrement des 7 zones de monuments dans la Vallée de Kathmandou (Népal)	14,000
- Cours de formation par le Old Town Renewal Trust d'Edimbourg pour Vilnius (Lituanie)	8,630
<b>total</b>	<b>479,830</b>

**Sites naturels**

**\$**

- Groupe de travail au Congrès mondial de l'IUCN (Canada)	15,000
- Première réunion du CNPPA d'Asie à Jakarta (Indonésie)	15,000
- Formation de la population locale à la protection et conservation du site du Lac Malawi (Malawi)	4,850
- Conférence régionale scientifique des monts Rwenzori (Ouganda)	12,249
- Formation aux outils économiques pour la gestion des sites (Slovaquie)	9,860
- Dix-neuvième cours international du CATIE sur les zones protégées (Costa Rica)	30,000
- Bourses individuelles de deux ans à l'Ecole pour la formation de spécialistes de la faune et de la flore à Garoua (Cameroun)	45,000
- Bourses de formation (3) au "College of African Wild Life Management" (Tanzanie)	30,000
- Bourses de formation à Mackay, Queensland Australie (Indonésie)	17,000
- Trois bourses de formation à l'Université de Colorado - USA (Régional)	16,050
- Cours de formation à l'ENGREF - Cameroun (Régional)	19,000

- Séminaire pour les gestionnaires de sites à Santa Marta, Colombie (Régional)	19,000
<b>total</b>	<b>233,009</b>

29. De plus, le Comité a approuvé la préparation par l'ICOMOS d'orientations pour la prévision et la préparation aux risques dans les sites culturels du patrimoine mondial (US\$ 30,000) et a décidé de contribuer à concurrence de US\$ 25,000 avec l'ICCROM à un Programme d'assistance technique - incluant de la documentation et du petit matériel pour la conservation et la gestion des sites. Le Comité a aussi approuvé l'allocation de 20.000 \$ EU pour parachever la stratégie en matière de formation pour le patrimoine culturel, en étroite collaboration avec l'ICCROM. Enfin, un montant de 50.000 \$ EU a aussi été alloué à la production d'un film vidéo sur la Convention du patrimoine mondial à des fins de formation.

(d) **Coopération technique** : le Comité du patrimoine mondial a approuvé à ce titre, lors de ses dix-neuvième et vingtième sessions respectivement, un budget de **685.000 dollars des Etats-Unis** pour 1996 et **900.000 dollars des Etats-Unis** pour 1997. Les demandes suivantes soumises par les Etats parties pour la période 1996-1997 ont été approuvées par le Comité dans le cadre de ce budget.

30. Les projets suivants ont été approuvés, par le Comité pour les montants supérieurs à US\$ 30,000, par le Bureau pour les montants compris entre US\$ 20,000 et 30,000 et par le Président du Comité pour les montants inférieurs à US\$^20,000.

<u>Pour 1996</u>	<u>\$</u>
- Formation des architectes pour le plan de sauvegarde de la Kasbah d'Alger (Algérie)	18,900
- Plan de gestion et conservation du Parc archéologique de San Agustin (Colombie)	10,400
- Préparation des études techniques pour la restauration du toit de Santo Domingo à Quito (Equateur)	20,000
- Projet de contrôle des inondations du site de Petra (Jordanie)	32,500
- Plan de conservation intégré de l'Ile du	19,900

Mozambique (Mozambique)	
- Conservation des sculptures de sel dans la Mine de sel de Wieliczka (Pologne)	100,000
- Equipement pour le Parc national de Kahugi Biega (Zaïre)	2,450
- Conservation du Château de Spisky, Hrad (Slovaquie)	23,333
- Restauration des termes sud de Bosrah (Syrie)	20,000
- Renforcement des moyens de gestion de la Réserve naturelle du Mont Nimba (Guinée/Côte d'Ivoire)	18,000
- Equipement de transport et de communications pour le Parc national des Monts Rwenzori (Ouganda)	20,000
- Véhicule de surveillance pour le Parc national de Kahuzi-Biega (Zaïre)	30,000
- Fourniture d'équipement pour les fouilles du site de Mankhor dans le Tassili n'Ajjer (Algérie)	16,000
- Préparation des orientations pour la planification de la gestion de la Péninsule de Magellan comme zone tampon du Parc national Los Glaciares (Argentine)	11,012
- Projet de développement des ressources en eau de la zone tampon du Parc national d'Ujong (Indonésie)	40,000
- Achat d'un bateau pour le Parc national de Komodo (Indonésie)	30,000
- Inventaire biologique et plan de gestion du Parc national du Lac Malawi (Malawi)	30,000
- Préparation d'une stratégie pour les Missions Jésuites des Chiquitos (Bolivie)	30,000
- Equipement pour améliorer la sécurité dans le musée du site et les temples de Chengde (Chine)	34,150
- Tombe Thrace de Kazanlak, Cavalier de Madara, Eglise de Boyana, Eglises rupestres d'Ivanovo, Monastère de Rila, Ancienne cité de Nessebar, Tombeau Thrace de Svechtari (Bulgarie)	30,000
- Le Caire Islamique, restauration d'une demeure (Egypte)	30,000
- Mosquées de Tombouctou - liste du patrimoine en péril (Mali)	40,000
- Etude de l'impact du tourisme sur le Centre historique de Mompox (Colombie)	30,000
<b>total</b>	<b>636,645</b>

Pour 1997

\$

- Stratégie de conservation et préparation d'un plan de gestion pour la réserve de biosphère de Rio Platano (Honduras)	30,000
- Atelier technique sur la conservation du Parc national de Simen (Ethiopie)	30,000
- Constitution d'un bureau de projets au Centre historique d'Olinda (Brésil)	33,000
- Conservation de maisons traditionnelles à Luang Prabang (Laos)	39,900
- Documentation, études et inventaire des peintures rupestres, Parc national de Serra de Capivara	35,000

(Brésil)	
- Séminaire international sur la conservation et la gestion de Joya de Cerén (El Salvador)	10,000
- Assistance à l'organisation de la troisième Assemblée générale de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, Evora (Portugal)	30,000
- Soutien logistique au programme de rénovation de la Vieille ville de Vilnius (Lituanie)	25,000
- Etudes et programmes de restauration de Lalibela, Fasil Ghebi, Basse vallée de l'Aouache, Tiya, Axoum et vallée de l'Omo (Ethiopie)	27,500
- Assistance technique pour Vlkolinec (Slovaquie)	10,000
- Etablissement de normes de construction pour Hué (Vietnam)	12,500
- Musée-ville réserve de Mtskheta (Géorgie)	16,500
- Restauration de la demeure Al-Sinnari, Caire Islamique (Egypte)	20,000
- Conférence régionale sur les Universités et les villes du patrimoine mondial (Canada)	
- Acquisition d'équipement pour l'école de Tétouan (Maroc)	20,000
<b>total</b>	<b>339,400</b>

31. Enfin, au cours de sa vingtième session, le Comité du patrimoine mondial a demandé à l'unanimité qu'à l'occasion du 25e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et de la cinquième année de fonctionnement du Centre du patrimoine mondial, il soit mené une évaluation externe du fonctionnement du Centre. Cette évaluation financière et de gestion devrait fournir à l'Organisation et au Comité des indications en vue d'une amélioration des procédures de mise en oeuvre de la Convention.

## VI. PROMOTION ET EDUCATION

32. Public awareness building being fundamental to the transmission of values and knowledge, and sense of individual responsibility for the protection of World Heritage, as clearly indicated in the World Heritage Convention, the Centre's information and promotional activities over the past two years have focused on maximizing the dissemination of World Heritage information to as wide a sector of the general public as possible. Partnership with international media groups and publishers have been established for the production of documentary film series, numerous photographic books and a 13-volume encyclopedia on World Heritage, among other media products. Considerable information on World Heritage matters has been placed on the Internet through UNESCO's web site during this period. The web site links over 400 other Internet providers of information about World Heritage and World

Heritage sites. These partners, together with States Parties and other organizations concerned with cultural and natural heritage protection, form a World Heritage Information Network (WHIN). Receiving well over 40,000 queries a month, the Centre's web pages have proven to be an essential public information and education tool.

33. In addition to its dissemination through Internet, the World Heritage Newsletter is widely distributed in paper form to those countries and regions which do not have access to Internet. The World Heritage Review, a quarterly magazine richly illustrated with photographs is published in co-operation with a Spanish publisher in Spanish, French and English versions.

34. Photographic exhibitions, as well as special regional and thematic publications have also been widely diffused during this period. The ever-increasing public information requests and opportunities for partnership with media partners indicate the growing importance of World Heritage in contemporary society and to future generations.

35. Initiated in 1995 with the Bergen World Heritage Youth Forum, this six-year Special Project has become one of UNESCO's success stories involving so far some 60 countries. With the aim of introducing World Heritage Education into the school curricula, a World Heritage Education Kit is being prepared for distribution in 1998, using the experience gained in ASP secondary schools all over the world. To this end, 150 students and teachers have met in 1996 at Regional World Heritage Youth Fora held in Dubrovnik, Croatia, and Victoria Falls, Zimbabwe. The Fora have been organized jointly with the National Commissions for UNESCO and the Regional Office in Harare. China has officially proposed to host the Asia-Pacific World Heritage Youth Forum in Autumn 1997.

36. The World Heritage Fund contributed US\$ 85,000 to this project over the two-year period, whereas US\$ 545,000 were obtained from extra-budgetary funding (Rhône-Poulenc \$165,000 1996/97, Norad \$70,000 1996 - plus \$310,000 foreseen in 1997 according to agreement in process as of April).

Draft resolution for submission to the 29th General Conference of UNESCO

Adopted by the World Heritage Committee  
at its twentieth session (December 1996)

*The General Conference,*

1. Noting that the 1972 Convention concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage has recognized that the cultural and natural heritage 'are increasingly threatened with destruction, not only by traditional causes of decay, but also by changing social and economic conditions which aggravate the situation with even more formidable phenomena of damage or destruction';
2. Reaffirms that 'deterioration or disappearance of any item of the cultural or natural heritage constitutes a harmful impoverishment of the heritage of all the nations of the world';
3. Considers that the Convention should be interpreted in the light of twenty-five years of experience in its implementation;
4. Considers that such interpretation recognizes the sovereign right of the State Party concerned over the World Heritage sites situated on its territory;
5. Considers that a well-reflected and formulated common policy for the protection of cultural and natural heritage is likely to create a continuing interaction between States Parties;
6. Emphasizes the interest of each State Party to be informed of the experience of others with regard to conservation methods and the possibilities so offered, through voluntary international cooperation, for the general improvement of all actions undertaken;
7. Reaffirms the standard setting role of the General Assembly as well as of the World Heritage Committee;

8. Concludes that monitoring is the responsibility of the State Party concerned and that the commitment to provide regular reports on the state of the site is consistent with the principles set out in the Convention in
- (i) the first, second, sixth, seventh and eighth preambular clauses,
  - (ii) Art. 4
  - (iii) Art. 6.1. and 6.2.
  - (iv) Art. 7
  - (v) Art. 10
  - (vi) Art. 11
  - (vii) Art. 13
  - (viii) Art. 15
  - (ix) Art. 21.3
  - (x) Art. 29;
9. Emphasizes that monitoring by the State Party is part of the site management which remains the responsibility of the States Parties where the site is located, and that regular reports may be submitted in accordance with Article 29 of the Convention;
10. Recalls that Article 4 of the Convention provides that 'Each State Party...recognizes that the duty of ensuring the identification, protection, conservation, presentation and transmission to future generations of the cultural and natural heritage...situated on its territory, belongs primarily to that State';
11. Recalls that Article 6 lays down the concept of world heritage 'for whose protection it is the duty of the international community as a whole to co-operate', and that Article 7 requires the establishment of a 'system of international co-operation' and assistance 'designed to support States Parties' efforts to conserve and identify that heritage;
12. Emphasizes that regular reporting should be part of a consultative process and not treated as a sanction or a coercive mechanism;
13. Notes that within the broad responsibility of the World Heritage Committee in standards setting, the form, nature and extent of the regular reporting must respect the principles of State sovereignty;

The involvement of the Committee, through its Secretariat or advisory bodies, in the preparation of the regular reports would be with the agreement of the State Party concerned. The States Parties may request expert advice from the Secretariat or the advisory bodies. The Secretariat may also commission

expert advice with the agreement of the States Parties;

14. Invites the States Parties to the World Heritage Convention to submit in accordance with Article 29 of the Convention, through the World Heritage Committee, via its secretariat the UNESCO World Heritage Centre, reports on the legislative and administrative provisions and other actions which they have taken for the application of the Convention, including the state of conservation of the World Heritage properties located on its territories;
15. Requests the World Heritage Committee to define the periodicity, form, nature and extent of the regular reporting on the application of the World Heritage Convention and on the state of conservation of World Heritage properties and to examine and respond to these reports while respecting the principle of State sovereignty;
16. Requests the World Heritage Committee to include in its reports to the General Conference, presented in accordance with article 29.3 of the Convention, its findings as regard to the application of the Convention by the States Parties;
17. Encourages States Parties to take advantage of shared information and experience on World Heritage matters and to contribute to the conservation of World Heritage properties, including through voluntary contributions to the World Heritage Fund;
18. Invites other States to become States Parties to the Convention.